

**Monsieur le Maire**  
**Ville de Trévoux**  
Mairie  
Place de la Terrasse  
01600 TREVOUX

N/Réf : YD/VG - 2024-690  
Objet : Levée Emplacement réservé N°1 - PLU

Trévoux, le 24 MAI 2024

Monsieur le Maire,

Je fais suite à votre courrier en date du 14 mai dernier, par lequel vous sollicitez l'avis de la Communauté de communes sur la levée de l'emplacement réservé N°1 qui figure à notre profit dans le cadre de votre PLU.

Cette demande fait suite à la réception en mairie du courrier de « mise en demeure d'acquérir » adressé par la famille Monnet / Briançon en date du 2 mai 2024 et qui concerne cet emplacement réservé N°1 impactant leur parcelle AB 16.

Je vous informe que le projet de déviation de la RD933 qui justifiait cet emplacement réservé est à ce jour abandonné par la Communauté de communes. Cet emplacement réservé peut donc être levé. L'acquisition d'une partie de la parcelle AB 16 ne se justifie donc plus.

La Communauté de communes souhaite donc que l'emplacement réservé N°1 puisse être supprimé du PLU de la commune.

Je reste à disposition pour tout échange complémentaire si besoin.

En vous souhaitant une bonne réception de ce courrier, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de mes salutations distinguées.

**Le Vice-président**  
**En charge de l'Economie et de la Culture**

Yves Dumoulin

